TRADUCTION.

, D'ANCIENS

- OUVRAGES. LATINS.

RELATIFS A L'AGRICULTURE,

ET A LA

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE,

AVEC DES NOTES:

Par M. SABOUREUX DE LA BONNETERIE; Ecuyer, Avocat au Parlement, Docteur & Professeur de la Faculté des Droits en l'Université de Paris.

TOME PREMIER,

CONTENANT

L'ÉCONOMIE RURALE DE CATON.

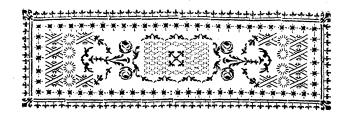


A PARIS,

Chez Barrois l'aîné, Libraire, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



A MONSIEUR

BERTIN,

M I N I S T R E ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

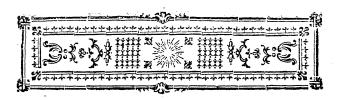
MONSEIGNEUR,

Le but que je me suis proposé en entreprenant la Traduction que j'ai l'honneur de Vous présenter, est d'étendre le goût pour un Art, qui, tout important qu'il est, avoit été trop négligé parmi nous, avant que Tome I.

Vous eussiez daigne l'honorer de Votre attention particuliere. Je sens que le plus sûr moyen de parvenir à ce but, seroit de tracer ici le tableau des progrès que l'Agriculture doit à Votre protection; mas Votre modestie, plus jalouse de faire fructifier cette partie d'Administration, que de recevoir le tribut de louanges dû à Votre-bienfaisance, m'imposant un silence absolu, je me restrains à faire paroître Votre nom à côté de celui des plus célebres Agriculteurs de l'ancienne Rome, bien convaincu qu'il excitera dans le cœur de toutes les personnes sensibles au bien public, les mouvemens de la plus juste reconnoissance. Je suis avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & trèsobéissant serviteur, SABOUREUX DE LA BONNETRIE.



$P R \not E F \mathcal{A} C E.$

IL n'a pas été difficile, vû le petit nombre de membres qui composent les deux premiers Ordres de l'Etat, de fixer les rangs entre eux, & cette opération une sois réglée sur toutes causes liées avec le Gouvernement, comme sur les Charges & les Dignités, l'éclat & l'ancienneté de l'illustration & autres semblables, l'économie Politique s'est trouvée intéressée à en maintenir la consistance & la durée.

Mais il n'en est pas de même du troifieme Ordre: la multitude de gens de toute espece dont il est composé, est elle-même un obstacle à ce que les rangs y soient fixés d'une maniere invariable, & quand on tenteroit de le faire, comme toutes les distinctions que l'on pourroit introduire à cet esse entre personnes qui n'ont point une influence immédiate sur le Gouvernement, ne pourroient jamais être fondées que sur des motifs particuliers, l'économie Politique n'auroit pas le même intérêt à en assurer la stabilité.

De-là, tant de variations sur cet objet dans les idées, suivant la différence des fiecles & des Gouvernemens. J'en pourrois citer en preuve nombre de professions qui passoient pour viles aux yeux de nos Ancêtres, & qui ne le cedent point aujourd'hui aux états les plus honorables; mais mon but n'étant pas de déprimer qui que ce soit, puisque je ne veux au contraire que relever une profession trop avilie, je ne citerai que cette profession même, si respectable aux yeux de la saine raison, mais aujourd'hui si peu honorée, qu'il semble qu'on ne puisse plus l'exercer sans être confondu au dernier rang des Citoyens. fous des dénominations finon injurieuses, au moins méprisantes (1); comme si ceux qui travaillent sans cesse à nous procurer

⁽¹⁾ La fausseré de nos idées s'est étendue jusques sur la Langue: les mots de manant & de paysan, qui naturellement ne fignissent rien autre chose qu'un habitant, puisque l'un vient du mot Latin manere, demeurer, & l'autre du mot pays, présentent aujourd'hui une idée toute dissérente, & qui vient à l'appui de ce que nous disons.

la satisfaction des besoins les plus essentiels de la vie, étoient plus dans le cas d'avoir à rougir de nous être utiles, que nous n'avons à rougir nous-même de payer les services qu'ils nous rendent, & dont nous ne pouvons nous passer, de l'ingratitude la plus caractérisée.

L'Agriculture étoit bien autrement honorée par ces Rois fameux (2) & ces illustres Généraux (3) de l'Antiquité, qui encourageoient leurs peuples à s'y livrer, en leur en donnant eux-mêmes l'exemple, ou qui instruisoient de cet Art non-seulement leurs contemporains, mais encore les siecles futurs, par les préceptes consignés dans leurs Ouvrages.

Pouvoit-elle être plus honorée qu'elle ne l'étoit par le plus célebre de tous les peuples, lorsqu'il alloit chercher des Agriculteurs aux champs pour les mettre à la tête des Armées, & qu'il les arrachoit de la charrue pour les élever au Consulat & à la Dictature (4); à moins qu'on ne regarde comme une illustration encore plus grande

⁽²⁾ Cyrus, Hiéron, Philométor Attalus, Archélaus, &c.

⁽³⁾ Xénophon, Magon le Carthaginois.

⁽⁴⁾ Voy. Columelle dans la Préf. du Liv. 1.

celle qu'elle recevoit de ces Agriculteurs eux-mêmes, lorsqu'abdiquant leurs Dignités, ils ne dédaignoient point de retourner à leurs premieres occupations, & de dépofer les Faisceaux pour reprendre leurs instrumens rustiques.

En vain l'orgueil des siecles postérieurs chercheroit-il dans la pauvreté de ces temps anciens de quoi ternir l'éclat de ce spectacle auguste, puisque, dans les temps les plus florissans de la République Romaine, on a encore souvent vû les Sénateurs (5) les plus distingués renoncer aux emplois brillants de la Ville, & se retirer à la campagne, comme dans un port assuré & dans un lieu de repos, pour s'y adonner aux exercices champêtres.

Enfin n'étoit-elle pas honorée encore jusqu'à un certain point par ces Maîtres du monde, qui, ne pouvant se dissimuler combien le Gouvernement tenoit à une profession, de laquelle dépendoit la vie de tous les sujets de l'Empire, n'admettoient que trois Ordres essentiels dans une so-

⁽⁵⁾ Quelques-uns des Auteurs, dont nous donnous la Traduction, sont dans ce cas, & ils en citent eux-mêmes un nombre d'autres dans leurs Ouvrages.

ciété policée, sçavoir, la Milice, le Sacerdoce & l'Agriculture (6): soit qu'ils considérassent la société sous un état de perfection tel, qu'elle pût se passer de Magistrats, soit qu'ils voulussent que la Magistrature sût comprise, conformément aux Loix, dans l'Ordre de la Milice (7) ou dans celui du Sacerdoce (8).

Au reste, si notre Gouvernement n'a pas crû devoir mettre de même l'Agriculture

⁽⁶⁾ L'Auteur de la Compilation connue sous le nom de veunivire, dit à l'Empereur auquel il adresse son Proamium: Gnarus (es) in tria hac Politiam esse divisam, Militiam, Saccerdotium & Agriculturam.

⁽⁷⁾ La Loi 14 Ced. De Advocatis diversorum judiciorum; compare les Avocats & les Magistrats aux Soldats: les uns & les autres, dit-elle, sont également utiles au genre humain, & servent également l'Empire, ceux-ci par les armes qu'ils emploient contre l'ennemi, & en versant leur sang pour la Patrie; ceux-là par les Loix dont ils sont armés contre les mauvais citoyens, aussi pernicieux à la Patrie que les ennemis, & en mettant à l'abri de leurs attaques la fortune & la vie des citoyens. C'est dans ce sens que Justinien dit dans le Proamium de ses Institutes, que l'autorité ne doit pas moins être armée par les loix, que respectée par les armes.

⁽⁸⁾ Les Jurisconsultes avoient chez les Romains le titre de Prêcres de Droit, L. 1. sf. De Justicia & Jure, comme étant spécialement consacrés à desservir le Tempse de la Justice, expression adoptée par Justinien lui même, pour désigner sa Collection de Loix.

dans une classe distinguée, il la distingue assez d'ailleurs par la protection particuliere dont il l'honore, pour la venger du mépris suscité contre elle par la vanité des Villes, & nourri par l'oissiveté de leurs habitans.

Ne confidérons donc pas l'Agriculture comme une succession d'opérations, souvent sales & toujours pénibles, que les paysans les plus simples & des gens privés de l'éducation brillante des Villes, répetent machinalement toutes les années depuis un nombre de fiecles, ni comme un Art dont la méthode soit aussi uniforme, que les procédés en sont bornés: confidérons-la bien plutôt avec Cicéron (9), comme l'étude la plus conforme à la fagesse, & celle par conséquent qui mérite le plus, que les sçavans lui consacrent leurs veilles, & travaillent à en perfectionner de plus en plus la méthode; ou bien confidérons-la avec l'un des plus sçavans hommes de l'Antiquité (10), nonseulement comme un Art, mais encore comme l'Art le plus nécessaire & le plus

⁽⁹⁾ De Seneot.

⁽¹⁰⁾ Varron, Liv. 1, de l'Economie rurale, Chap. III:

étendu qui soit au monde. Sans insister sur sa nécessité suffisamment prouvée par l'importance de son objet, qui n'est autre que de forcer la terre à ne pas tromper notre attente, & à se montrer obéissante à nos esforts en nous procurant les nécessités de la vie, je m'en tiendrai à démontrer son étendue, si immense, qu'un de nos Auteurs (II) craignoit avec raison de voir la fin de ses jours, avant d'en avoir pû acquérir la connoissance entiere.

En effet, loin d'être circonscrite dans des bornes étroites, non-sculement l'A-griculture demande de l'adresse & du génie dans la pratique des labours, de la gresse & de la taille des arbres, comme dans les cultures, si variées entre elles, de la vigne, des prés, des fruits, des grains, des légumes, &c. mais elle suppose encore, au moins dans ceux qui veulent diriger ces opérations avec intelligence, la connoissance résléchie & combinée des dissérentes qualités des terres & des climats, ainsi que celle de leurs productions respectives, puisque c'est de cette connois-

⁽¹¹⁾ Columelle, Pref. du Liv. 1, de l'Economie rurale.

fance que dépend la qualité des semences qu'on pourra confier à la terre, avec des espérances de récolte bien fondées : la connoissance du cours des astres & celle de la marche des faisons que ce cours ramene successivement, pour ne pas s'exposer à perdre le fruit des façons laborieuses que la terre exige, en les lui donnant à contre - temps : la connoissance de la température de l'air & celle des causes multipliées dont cette température dépend, tant pour scavoir tourner ces causes à son profit, que pour parer aux dommages qu'elles peuvent occasionner, ou au moins diminuer, autant qu'il est en nous, leur maligité : enfin elle suppose une expérience consommée dans l'éducation des bestiaux, sans le secours desquels l'Agriculture ne rempliroit jamais qu'imparfaitement son objet, soit par le défaut de fumier dont la terre a un besoin fréquent pour renouveller sa vigueur, qu'une espece de groffesse continuelle ne peut manquer d'altérer, soit par l'impossibilité où l'homme se trouveroit, vû sa foiblesse, de suffire à toutes les façons nécessaires à la terre, s'il

n'affocioit à ses travaux ces compagnons doués par la nature d'une force si supérieure à la sienne.

Mais, d'un autre côté, le secours que l'homme peut tirer des animaux lui feroit moins profitable que dispendieux, s'il në sçavoit ni les entretenir en parfaite santé, ni les guérir lorsqu'ils viennent à être attaqués de quelque maladie. C'est aussi sous ce dernier point de vue que l'Agriculture s'étend à la Médecine Vétérinaire, cet Art si important par lui-même, que l'un de nos Auteurs (12) n'hésite point à le faire marcher de pair avec celui qui s'occupe de la guérison des hommes, avec d'autant plus de raison que l'on peut se flatter de porter le premier à un certain degré de perfection plutôt que le fecond, en multipliant sur les animaux des expériences que la nature & la Religion condamnent sur les hommes.

Est-il étonnant, lorsque l'on considere cette multiplicité de branches auxquelles s'étend l'Agriculture, qu'il se soit trouvé

⁽¹²⁾ Vegece, Pref, de l'Art Vétérinaire.

des personnes sensées (13), qui, frappées d'ailleurs de l'importance & de la nécessité de cet Art, ont gémi sur ce qu'il n'y avoit point de leur temps de Maîtres publics destinés à l'enseigner, comme il y en avoit pour tant d'autres Arts bien moins utiles à l'humanité que celui-là? Combien par conséquent ne devons-nous pas nous estimer heureux de vivre dans un fiecle auquel on n'aura jamais à faire un pareil reproche, puisqu'en même-temps qu'il voit pulluler des Sociétés d'Agriculture, toutes plus zélées les unes que les autres, il est aussi l'époque de la fondation de deux Ecoles Vétérinaires, dont les heureuses influences commencent à se répandre par-tout le Royaume, & même chez nos voifins?

C'est donc pour favoriser l'enseignement de cet Art, ou du moins pour mettre tout le monde à portée de s'initier à ses préceptes, que l'on offre au Public la Traduction des Auteurs anciens, qui en ont donné les premiers élémens. On peut re-

⁽¹³⁾ Columelle, Pref. du Liv. 1. de l'Economie rurale,

garder leurs Ouvrages comme la base de l'édifice que nos Sociétés d'Agriculture travaillent à élever à l'honneur de cette profession, & si l'on y ajoute les Géorgiques de Virgile & une grande partie de l'Histoire naturelle de Pline, on aura presque tous les matériaux nécessaires pour en achever la construction.

Je ne crains pas que l'on m'accuse de chercher à prévenir le Public en saveur de ces Auteurs, en les lui présentant comme des personnages qui méritent toute sorte de considération : la plûpart sont en esset des Citoyens Romains, qui paroissent à la vérité simples dans leurs écrits, & éloignés de toute affectation tendante à les faire valoir, mais qui n'en sont pas moins recommandables, non-seulement par leur érudition, mais encore par leur habileté dans le commandement & dans le maniement des affaires publiques les plus importantes.

Si je disois qu'en lisant leurs ouvrages on croit passer ses jours à la campagne avec ces vertueux Agriculteurs, qui, après avoir triomphé des ennemis de leur pa-